

Mercredi 13 mars 2019

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter, dans le cadre des réunions d'information proposées par la commission Information-Formation de l'ADM 54, à une session sur :

La commission de contrôle des listes électorales

Mercredi 24 avril 2019

de 16h à 19h

Espace Louis Aragon

67 route de Briey à **AUDUN-LE-ROMAN**

Jeudi 25 avril 2019 *

de 17h à 20h

Au siège de l'ADM 54

80 boulevard Foch à **LAXOU**

* En cas d'un grand nombre d'inscrits, une nouvelle session pourrait être programmée à Laxou le vendredi 26 avril de 15h à 18h.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une réforme d'envergure des listes électorales est entrée en vigueur. Désormais, le maire inscrit et radie les électeurs sur la liste électorale. La commission de contrôle s'assure ensuite de la régularité de la liste électorale et doit se réunir **entre le 2 et 5 mai 2019** à raison des élections européennes du 26 mai prochain. La réunion de la commission de contrôle permettra l'arrêt de la liste électorale de la commune, elle est donc **fondamentale**.

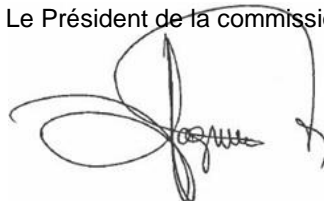
En tant que **conseiller municipal membre de la commission de contrôle, maire ou agent communal**, vous souhaitez connaître les modalités juridiques et techniques de la réunion de la commission. Cette session d'information gratuite est donc faite pour vous !

Interviendront lors de ces sessions **Mme Valentine DUHAUT**, responsable du service juridique ainsi qu'**un représentant du service informatique**.

Pour des raisons d'organisation matérielle, seules les personnes inscrites pourront participer. Merci de le faire sur le site internet www.adm54.asso.fr, onglet « formation » **avant le 19 avril 2019** ou par email à secretariat@adm54.asso.fr avec le bulletin de participation ci-joint, en y portant les questions que vous souhaiteriez poser.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la commission



Jean-Jacques PIERRET
Maire de MONTIGNY-SUR-CHIERS

Le plus beau des mandats mérite le meilleur des services